

COMMUNE DE BOUBERS-SUR-CANCHE

21 rue du Bourg 62270 Boubers-Sur-Canche

E-mail : mairie-bouberssurcanche@orange.fr ☎ 03.21.03.64.50

Envoyé en préfecture le 26/05/2025

Reçu en préfecture le 26/05/2025

Publié le

ID : 062-216201582-20250522-0222052025-DE

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-deux mai à vingt heures se sont réunis les Membres du Conseil Municipal, au lieu ordinaire des séances, en suite de convocation du quinze mai deux mil vingt-cinq, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie, sous la présidence de Monsieur TINCHON Jean-Marie, Maire.

Etaients présents :

Monsieur TINCHON Jean-Marie, Maire,

Messieurs PRUDHOMME Jean-Marc et LEDET Jean-Luc, Adjoint

Madame RATEL Aurélie, Adjointe

Mesdames LEGER Adriana, LE BERRE Katie, DEFLEURY Hélène, Conseillères Municipales,

Monsieur SCHOLLAERT Éric, Conseiller Municipal.

Procurations :

Madame DARDENNE Virginie

à

Madame LE BERRE Katie

Madame BOUCHET Isabelle

à

Madame RATEL Aurélie

Monsieur BOURGEOIS Sébastien

à

Monsieur LEDET Jean-Luc

Monsieur BOULNOIS Olivier

à

Monsieur SCHOLLAERT Éric

Secrétaire de séance : Madame LEGER Adriana.

Absents :

Mesdames WOJCIK Nicole, THOMAS Martine, DARDENNE Virginie, BOUCHET Isabelle.

Messieurs GODEFROY Fabrice, BOURGEOIS Sébastien, BOULNOIS Olivier.

DELIBERATION 0222052025

PROJET SCHÉMA COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT)

Le **P**ôle d'**E**quilibre **T**erritorial et **R**ural (PETR) Ternois – 7 vallées a arrêté le projet de **S**chéma de **C**ohérence **T**erritoriale (SCOT).

Ce projet a été transmis à l'ensemble des membres du Conseil Municipal pour consultation.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal n'émet aucune remarque concernant le projet de Schéma de Cohérence Territoriale.

Fait et délibéré en séance,
Les jours, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures,

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Jean-Marie TINCHON

Publié et rendu exécutoire, par
l'envoi en préfecture le 26 mai 2025.

Le Maire,
Jean-Marie TINCHON